



Le 22 août 2016

Bonjour [civil] [prénom] [nom]

Quelques informations nous ont semblé importantes à vous transmettre.

Un certain nombre d'entre elles sont disponibles sur notre site :

<http://appge-comiac.e-monsite.com/>

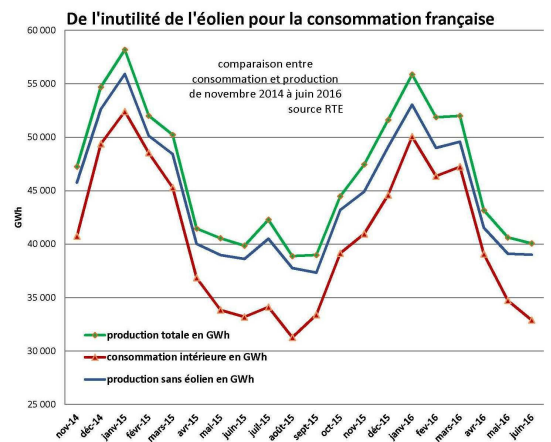
N'hésitez pas à le consulter, cela renforcera son positionnement sur les moteurs de recherche...

L'Assemblée Générale s'est tenue le jeudi 4 août 2016 au matin :
Vous pouvez en télécharger le **compte-rendu**

Dans le texte, comme sur le site, les liens sont mis en rouge, il suffit de cliquer dessus

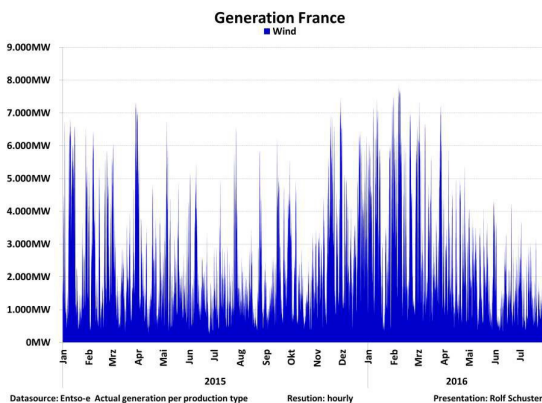
L'Éolien est actuellement inutile et dangereux :

- **Inutile pour la consommation française** : le site du Réseau de Transport de l'Électricité (RTE) publie tous les mois les données mensuelles. On constate que depuis novembre 2014, la courbe de production de l'électricité sans l'éolien est supérieure à la consommation intérieure ([voir les explications](#))
- **Dangereux pour le réseau du fait de son**



intermittence qui a plusieurs conséquences :

- Obligation de pallier les intermittences par des centrales à gaz, d'où production supplémentaire de CO2 ;
- Obligation de vendre la surproduction au prix du marché (3,3 cts le KWh), quitte à le vendre à prix négatif, alors qu'il est acheté au prix fort (8,2 cts le KWh)



- **Dangereux** car les aides financières empêchent l'émergence de projets alternatifs d'électricité renouvelables, et d'autres technologies qui, n'étant pas financées, ne verront pas le jour en France.
- **Dangereux** car la France est en train de perdre son indépendance énergétique (EDF et AREVA risquent de faire faillite car ils n'ont plus les moyens de concurrencer les nouvelles technologies).

Le 22 juillet 2016, la sénatrice **Anne-Catherine Loisier** a posé une nouvelle question sur les nuisances sonores des éoliennes qui ne respectent pas le code de la santé publique !

Friends again Wind vient de mettre en ligne une **vidéo de 29 minutes** de la 1ère chaîne de télévision publique allemande, diffusé le 1er août 2016, qui a fait un tollé en Allemagne ! Les sous-titres sont en français !

La Fédération de l'Environnement Durable (**FED**) dont notre association est membre a déposé des recours en justice contre les décrets du mois de mai du ministère de l'écologie, car ces décrets facilitent l'implantation d'éoliennes et contribuent à plomber la France par l'obligation faite à EDF de racheter au prix fort l'électricité produite par les parcs éoliens. D'autres actions en justice sont prévues. Chacun peut aider par un don (**de 10 euros minimum**) pour permettre à la FED de poursuivre son combat devant la justice.

Merci encore de ce que vous pourrez faire pour nous aider

N'hésitez pas à transmettre ce courriel à vos amis

Bien cordialement pour le bureau

Gilles Forhan,

secrétaire APPGE

appge-comiac@laposte.net 06.43.80.15.87

site <http://appge-comiac.e-monsite.com/>